

Présents : Maryse MILLET, Daniel BOBILLIER, Michèle DODANE, Gilles DUMAS, Bernard GRAPPEY, Isabelle MINOTTI, Thérèse ROBERT, Christophe SIMON, Jean SIMONDON, Florent VALLOT et Adeline OUGIER

Absents excusés : Alexandra ARDIET, François LECHAILLER, Patrick MODICA, Paulina REQUENA

Procuration : François LECHAILLER donne procuration à Bernard GRAPPEY

Aménagement de voiries et trottoirs au centre du village : choix d'un maître d'œuvre

Suite à l'appel d'offre effectué par la commune dans la perspective de l'aménagement de voiries et trottoirs au centre du village, 19 dossiers ont été retirés et nous avons obtenu 12 réponses. Une sélection a été effectuée sur la base de 2 critères avec attribution de points. Le 1^{er} critère était la qualité technique du projet pris en compte à hauteur de 60% et le 2nd critère était le coût financier pris en compte à hauteur de 40%. 5 dossiers ont été retenus et les bureaux d'études rencontrés.

La société « Au-delà du fleuve » basée à MONTFAUCON a été retenue par le conseil municipal à l'unanimité. Leur devis se chiffre à 31276.62€ HT soit 37406.83€ TTC.

Le maître d'œuvre nous fera les propositions d'aménagements et assurera la gestion du chantier et des dossiers.

Remboursement d'assurance

Le conseil municipal donne son accord à l'unanimité pour obtenir le remboursement d'assurance d'une somme de 3905.03€ correspondant au coût de réparation d'une panne de la chaufferie bois survenue après un orage.

Adhésion de la commune de CHATILLON-SUR-LISON au Syndicat Intercommunal des Eaux de la Haute-Loue

L'accord de chaque commune adhérent au Syndicat Intercommunal des Eaux de la Haute-Loue est obligatoire pour qu'une nouvelle commune y adhère.

Le conseil municipal vote à l'unanimité l'accord d'adhésion de la commune de CHATILLON-SUR-LISON au Syndicat.

Questions Diverses

Naissances – Le 11 mai, une petite Lucie Toulouse est née à Besançon. Le 17, c'était au tour d'Oscar Masson--Selva de voir le jour dans la capitale Comtoise. Nous tenons à féliciter les parents et souhaitons la bienvenue à ces deux jeunes gens dans notre village.

Opération Brioches 2011 – La collecte dans notre village a rapporté 745,20 € à l'ADAPEI. Une grand merci à tous les Genniers qui ont participé à cette opération pour leur générosité.

La commission culture organisera le 29 octobre 2011 une soirée théâtrale atypique puisque le jeu des acteurs se déroulera au sein du public et avec le public. Cette pièce s'intitule « Les tortues viennent toutes seules » et se déroule dans les années 50, le public étant invité au banquet d'un mariage. Chants et danses seront aux rendez-vous. Nous vous proposons de retenir d'ores et déjà cette date.

Dans le cadre de la réalisation du SCOT nous vous rappelons que l'enquête publique se déroule du 9 mai au 18 juin au siège du Syndicat Mixte du SCOT et dans un certain nombre de communes incluses dans le périmètre (SAONE et NANCRAÏ étant les plus proches de nous) et qu'il ne faut pas hésiter à faire part de vos remarques.

Le prochain Marché de GENNES se déroulera le vendredi 10 juin.
Menu proposé : Barbecue

Une réunion d'information se déroulera à la salle des fêtes de GENNES le jeudi 16 juin à 20h00 sur la zone Natura 2000. Il s'agit d'une zone de protection environnementale dont notre commune est concernée.

Prochain Conseil Municipal : le vendredi 24 juin à 20h30

La secrétaire de séance,
Adeline OUGIER

Commission environnement

Nous commencerons par cet adage à méditer :

« Ne faisons pas aux autres ce que nous ne voudrions pas que l'on nous fasse », à savoir :

- Vol de fleurs devant l'atelier communal
- Vaisselle cassée en faïence posée aux pieds des containers à verre
- Toujours le problème de certains propriétaires peu scrupuleux de nos amis les chiens envers l'hygiène des espaces publics. Nous habitons un petit village soucieux de sa ruralité, certains ont déjà fait des efforts mais la densité des déjections à certains endroits nous ferait presque regretter la ville et ses îlots « canicrottes » !
- Des résidus de tonte de pelouse ont été généreusement déposés sur l'espace communal. En cette période, ils sont fort utiles au pied des végétaux pour garder l'humidité...

Petites précisions aux personnes qui arrêtent l'écoulement de la fontaine située vers la fromagerie :

Cette fontaine est alimentée par le trop-plein du réservoir situé vers l'école, lui-même alimenté par de l'eau de source. Si ce trop-plein ne s'évacue pas par la fontaine, il part dans le réseau d'eaux pluviales. En ce moment, malgré la rareté de la pluie, le réservoir est plein, donc la fontaine agrmente un vestige de notre petit patrimoine rural, qui de plus reste à disposition pour d'éventuels arrosages de fleurs.

L'arrêt de l'écoulement ne se justifie pas.

Dans un registre plus grave, une tentative de vol avec effraction nous a été signalée, ainsi qu'à la gendarmerie ; soyez vigilants !!!

Merci de votre attention

**COMMUNICATION DU COMITÉ DES FÊTES et DE LA PAROISSE
DE GENNES**

Pour la sixième année consécutive, le Comité des Fêtes et la Paroisse de GENNES, organisent leur Marche Gourmande le **Dimanche 4 Septembre 2011**.

Inscriptions et renseignements auprès de Charles et Simone BAK au 03 81 55 71 97

Inscriptions dès à présent et jusqu'au **21 Août 2011**

ATTENTION, les places sont limitées

N'attendez pas, inscrivez-vous dès maintenant et n'oubliez pas d'inviter vos amis.